



NATURE OCÉANE

40530 - LANDES

Email : mairie@ville-labenne.fr

Tél. 05 59 45 46 60

Fax 05 59 45 80 00

Site web : www.ville-labenne.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

LABENNE, le _____

SEANCE DU 7 MARS 2022

L'an deux mil vingt-deux et le 07 Mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Labenne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Labenne, sous la présidence de M. Jean-Luc DELPUECH, Maire.

Présents : tous les membres à l'exception de DUSSES Jacques, DARRIBERE Patrick, GOYENECHÉ Olivier, ETCHEVERRY Anne, SALLABERRY Muriel, qui avaient donné respectivement pouvoir à DELPUECH Jean-Luc, CHESSOUX Stéphanie, CHARBONNIER Véronique, PETITJEAN Jérôme, DUBOS Christelle ; LANCELIN Céline et BELLOCQ Aurélien ayant donné pouvoir à RONDET Chantal.

Absent(s) Excusé(s) : PEREZ Christelle

Secrétaire de séance : TAUZIN Marie-France

Monsieur le Maire après avoir procédé à l'appel des membres, soumet le précédent compte-rendu à l'approbation des conseillers qui l'adoptent sans observation à l'unanimité.

Il fait part du rajout à l'ordre du jour d'une question relative à la situation en Ukraine, rajout autorisé par les conseillers.



2022-03-07-20/29 – SUBVENTION POUR L'AIDE HUMANITAIRE EN UKRAINE

Monsieur le Maire évoque la situation internationale tendue et les souffrances de la population. Il souligne la solidarité des labennais qui ont déjà commencé à apporter des dons pour les réfugiés.

Le conseil municipal, à l'**unanimité**, approuve le versement d'une somme de 2 000 euros qui sera versée à la Protection Civile dans le cadre de son partenariat avec l'Association des Maires de France.

2022-03-07-01/09, 02/10, 03/11 – BILAN 2021 DU BUDGET ANNEXE – BOXES ARTISANS – COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF

Les conseillers après avoir constaté la concordance du Compte de Gestion du Receveur Municipal avec le Compte Administratif du Maire approuvent les deux documents budgétaires à l'**unanimité** (Monsieur le Maire s'étant retiré) qui fait apparaître, en cumulé, les résultats suivants :

- Exploitation : excédent de 90 005.15 euros
Ce résultat sera affecté au BP 2022.

2022-03-07-04/12, 05/13, 06/14 – BILAN BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT LOU PALOUMAYRES 2021- COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF

Les conseillers après avoir constaté la concordance du Compte de Gestion du Receveur Municipal avec le Compte Administratif du Maire approuvent les deux documents budgétaires à l'**unanimité** (Monsieur le Maire s'étant retiré) qui fait apparaître, en cumulé, les résultats suivants :

- Exploitation : excédent de 1 403 499.69 euros

Cette somme sera reversée au budget général, pour partie, au BP 2022 de la commune.
Monsieur le Maire souligne la satisfaction d'avoir pu loger 23 familles.

2022-03-07-07/15, 08/16, 09/17 – BILAN BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT ARTIGUENAVE/HOUSQUIT 2021 - COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF

Les conseillers après avoir constaté la concordance du Compte de Gestion du Receveur Municipal avec le Compte Administratif du Maire approuvent les deux documents budgétaires à l'**unanimité** (Monsieur le Maire s'étant retiré) qui fait apparaître, en cumulé, les résultats suivants :

- Exploitation : excédent de 355 491.26 euros

Cet excédent sera repris au BP 2022 pour être reversé au budget communal pour les investissements futurs.

2022-03-07-10/18, 11/19, 12/20 – BILAN BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT BALLE DE MATCH 2021 - COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF

Les conseillers après avoir constaté la concordance du Compte de Gestion du Receveur Municipal avec le Compte Administratif du Maire approuvent les deux documents budgétaires à l'**unanimité** (Monsieur le Maire s'étant retiré) qui fait apparaître, en cumulé, les résultats suivants :

- Exploitation : déficit de 1 411.76 euros

Le déficit sera repris au BP 2022.

Monsieur le Maire précise que les travaux iront de pair avec la création de la salle de tennis couvert. Il en profite pour remercier les membres du tennis club pour leur patience.

2022-03-07-13/21, 14/22 – BUDGET COMMUNAL 2021 - COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF

Les conseillers après avoir constaté la concordance du Compte de Gestion du Receveur Municipal avec le Compte Administratif du Maire approuvent les deux documents budgétaires à l'**unanimité** (Monsieur le Maire s'étant retiré) qui fait apparaître, en cumulé, les résultats suivants :

- Exploitation : excédent de 2 631 844.70 euros
- Investissement : déficit de 574 697.25 euros

Monsieur le Maire remercie les services pour le travail accompli tout au long de l'année.

2022-03-07-15/23 – AFFECTATION DES RESULTATS 2021 COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE AU BP 2022 DE LA COMMUNE

A l'**unanimité**, les membres du conseil d'administration décident de reprendre une partie de l'excédent d'exploitation, à hauteur de 631 844.70 €, au BP 2022 en section d'exploitation, d'affecter en section d'investissement au BP 2022, 2 000 000 € issus de l'excédent d'exploitation, et enfin de reprendre le déficit d'investissement 2021 (574 697.25€) au BP 2022.

Monsieur le Maire souligne l'excellent résultat de l'exercice qui a permis à nouveau de réaliser des investissements sans le recours à l'emprunt.

2022-03-07-16/24 ET 17/25 – COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET CAMPING MUNICIPAL

Les conseillers après avoir constaté la concordance du Compte de Gestion du Receveur Municipal avec le Compte Administratif du Maire approuvent les deux documents budgétaires à l'**unanimité** (Monsieur le Maire s'étant retiré) qui fait apparaître, en cumulé, les résultats suivants :

- Exploitation : excédent de 11 611.93 euros
- Investissement : excédent de 43 719.24 euros

Mme Benoit-Delbast, adjointe en charge du camping, rappelle que l'excédent réduit permettra d'éviter de payer trop d'Impôt Société.

2022-03-07-18/26 – AFFECTATION DES RESULTATS 2021 AU BP CAMPING 2022

L'excédent d'exploitation 2021 (+11 611.93) sera affecté à la section d'investissement du BP 2022 et le résultat excédentaire d'investissement (+43 719.24) sera repris lui aussi en investissement au BP 2022.

Unanimité.

2022-03-07-19/27 – RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Monsieur le Maire présente aux conseillers le Rapport d'Orientations Budgétaires préalable au Débat sur les orientations budgétaires de l'exercice 2022.

Après avoir présenté les résultats 2021 en version consolidée, qui fait apparaître, tous budgets confondus (hors camping) un excédent d'exploitation de 4 488 879.04 et un déficit d'investissement de 1 908 697.25, il rappelle que l'exercice passé est à analyser avec précaution car il a aussi subi les effets de la période COVID, baisse des recettes locales, baisse de la fréquentation des services communaux, augmentation des effectifs d'encadrement des services de restauration et périscolaires.

Mesures budgétaires nouvelles – Analyse du précédent budget

2021 aura encore été une année compliquée, où le covid est venu perturber la « routine » budgétaire avec certains services municipaux où les effectifs ont explosé, soit par nécessité de remplacer les agents malades, soit par obligation d'assurer les protocoles mis en place et permettre une continuité du service public.

De même, les chantiers en projets se décalent et s'allongent dans le temps, ce qui ne permet pas forcément d'appeler les versements de subventions sur les exercices correspondant aux dépenses.

La bonne nouvelle pour 2021 et probablement pour 2022 est l'absence de recours à la dette pour financer les travaux. Cela a pour effet de diminuer les annuités et de soigner la C.A.F. (Capacité d'Auto Financement), d'autant que les recettes liées à l'expansion démographique (DSR, taxe d'aménagement, taxes fiscales) évoluent favorablement.

L'autre bonne mesure qui donne au bilan 2021 un aspect confortable est l'apport des deux budgets annexes, au niveau de la trésorerie en 2021, au niveau budgétaire en 2022, par le reversement au budget principal à venir d'environ 1 700 000 euros.

Pour autant, il faut rester vigilant et maintenir cette nécessité d'une C.A.F. en hausse, car la lecture du Plan Pluriannuel d'Investissement donne une idée du reste en investissement à financer jusqu'à la fin du mandat.

Puis Monsieur le Maire donne la liste des travaux envisagés en 2022 et 2023 :

- Les vestiaires du stade
- La création des tennis couverts et du gymnase
- La nouvelle bibliothèque
- L'extension de la mairie
- Les travaux de voirie pour la rue du Marais et l'avenue Jean Lartigau

Il souligne la nécessité, en conclusion, d'envisager une rehausse des recettes fiscales.

2022-03-07-20/28 – TRAVAUX DE REHABILITATION DES SANITAIRES DU CAMPING LES PINS BLEUS

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le programme de rénovation des sanitaires n°1 du camping municipal, refaits intégralement dans une démarche D.Q.E.

Ils autorisent Monsieur le Maire à solliciter les aides financières auprès de la Région Nouvelle Aquitaine et auprès du Conseil Départemental des Landes.

2022-03-07-21/29 – OBLIGATION DE DEPOT D'UNE DECLARATION PREALABLE POUR LES DIVISIONS FONCIERES DANS LE SECTEUR DE LABENNE OCEAN

Monsieur le Maire expose que les récents textes d'urbanisme ont depuis quelques temps transformé les réglementations locales afin de permettre une plus grande densification.

Si cette mesure peut paraître cohérente en centre bourg où on constate déjà une forme de densité, cette tendance va à l'encontre des dispositions qui ont toujours présidé aux concepts d'aménagements dans le secteur sauvegardé de Labenne Océan, où le couvert végétal assure une qualité d'intégration et de qualité de vie.

Or la multiplication des divisions amène inévitablement vers l'obligation d'abattre les végétaux supprimant la cohérence d'intégration vers une nature océane réussie.

La désormais déclaration préalable obligatoire permettra une analyse au cas par cas.

Séance levée à 20h24.

Le Maire,

Jean-Luc DELPUECH



Objet : Secours d'urgence – Ukraine – Soutien aux terrorisés

Depuis le jeudi 24 février et l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les collectivités locales enchaînent les déclarations pour condamner l'agression russe et appeler à la solidarité avec l'Ukraine.

Dans un communiqué, les Associations des Départements et des Maires des Landes condamnent fermement « l'attaque de l'armée russe et se disent aux côtés du peuple ukrainien ».

Notre Commune est entièrement disponible en coordination avec les autres collectivités pour organiser et préparer efficacement le soutien, aux côtés de l'Etat du peuple UKRAINIEN victime de violences et de bombardements assassins.

Cette démarche est similaire pour les autres collectivités : Régions, Départements et Villes de France.

D'après l'Organisation des Nations Unies, ils sont déjà plus d'un million de civils Ukrainiens à avoir fui leur pays depuis le début de l'offensive russe en début de semaine dernière pour échapper à la guerre.

Depuis quelques jours, la situation est de plus en plus préoccupante. Les bombardements dont souffre la population civile conduisent à une immigration majeure.

Les Landes, au cœur des solidarités humaines et territoriales, souhaitent participer à l'élan de solidarité qui se met en place dans notre pays en soutenant le peuple Ukrainien, en s'engageant à verser des aides d'urgence dans le cadre du Fonds d'Action Extérieure des Collectivités (FACECO) activé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, soit par l'intermédiaire de l'AML (Association des Maires des Landes), soit via les organisations humanitaires agréées.

A cette initiative, s'ajoutent également deux autres manières de coopérer :

- L'une envers des associations et collectivités du département qui souhaiteraient venir en aide à l'Ukraine (dons, collectes de produits, stockage et acheminement de matériels). Notre commune elle-même participe à cette action et stockera avant acheminement dons et matériels (voir infos sur le site et page Facebook de la ville).
- L'autre, en vue de la préparation et de l'accueil des réfugiés et leurs familles sur notre territoire en lien avec les services que l'Etat, à l'instar de ce qui a été fait en 2016 pour les réfugiés syriens. Je vous informe que le département des Landes a travaillé pour que des structures puissent être mobilisées pour l'accueil d'urgence des réfugiés ukrainiens. D'autres propositions viendront dans les semaines des villes landaises.

Aussi, afin d'exprimer notre solidarité envers ce pays et son peuple, je vous propose, dans un premier temps, d'apporter notre soutien aux Ukrainiens touchés par la guerre :

- Par le vote à hauteur de 2 000 € soit pour le Fonds d'Action Extérieure des Collectivités (FACECO) activé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères soit pour tout organisme agréé s'y substituant et l'inscription au BP 2022 de ce crédit.
- Par la coordination et la participation aux initiatives locales venant d'associations, collectivités ou citoyens qui souhaiteraient venir en aide à l'Ukraine (dons, collectes de produits, stockage et acheminement de matériels).
- Par la participation au côté de l'Etat, des communes et des associations à l'accueil et l'accompagnement des réfugiés ukrainiens sur notre territoire.

VOTE POUR
 CONTRE
 ABSTENTION